



A T E L I E R T H E A T R E 2 0 2 3 - 2 0 2 4

E N F A N T S - A D O L E S C E N T S

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal - Jeux théâtraux - Improvisations - Travail sur texte de théâtre	- Construction et épanouissement de la personnalité - Améliorer son expression orale - Affirmer ses goûts esthétiques - Développer le désir de connaître et d'apprendre

HORAIRE DES COURS – cochez l'horaire de votre choix

Horaire des cours du mercredi
<ul style="list-style-type: none">○ 6-9 ans : 10h30 à 12h00○ 6-9 ans : 13h30 à 15h00○ 9-11 ans : 15h00 à 16h30○ 11-13 ans : 16h30 à 18h00○ 13-15 ans : 16h30 à 18h00○ 15-18 ans : 18h00 à 19h30
1^{er} cours le mercredi 13 septembre 2023

Horaire des cours du samedi
<ul style="list-style-type: none">○ 3-4 ans : 10h00 à 10h45○ 5-6 ans : 11h00 à 12h00○ 6-9 ans : 10h30 à 12h00○ 6-9 ans : 13h30 à 15h00○ 9-11 ans : 15h00 à 16h30○ 12-15 ans : 16h30 à 18h00
1^{er} cours le samedi 16 septembre 2023

Fin des cours courant juin • Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exceptions signalées

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Age :	
Avez-vous déjà fait du théâtre ? OUI – NON		Si oui, combien de temps :	
Motivations :			
	Père (ou tuteur) :		Mère :
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Portable :			
Email :			

TARIFS : - 28 € avantage : tarifs réduits sur la plupart des spectacles
- 338 € payables en 2 règlements

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté**.

Présentation du spectacle ou du travail effectué pendant l'année au mois de juin dans la salle du Théâtre.

Participation de 8 € à partir de 5 ans.

IMPORTANT :

- Nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier et ceci pour le bon fonctionnement des cours. Les inscriptions s'arrêteront donc aux 20 premières réponses.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

Je, soussigné(e)....., inscris mon enfant à l'atelier théâtre.

J'autorise mon enfant à rentrer seul après le cours de théâtre : OUI – NON (entourer la réponse choisie)

- Je joins :
- un chèque de 197 € (encaissé à l'inscription) de la banque n°
 - un chèque de 169 € (encaissé en janvier 2024) de la banque n°
 - une enveloppe vierge timbrée

Signature du parent ou du tuteur légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Date